



## Nouvelles Cfdt Centre Est

N°14 mars 2009  
France Télécom

# La Cfdt, fidèle à ses engagements

Un CE exceptionnel s'est tenu le 5 mars où les membres du bureau du CE (secrétaire, trésorier et adjoints) ont été élus(e) ainsi que les présidents(e) de commissions.

La Cfdt n'a pas souhaité rentrer dans un bureau où chaque organisation syndicale suivant son résultat électoral est au même niveau (un membre) avec une règle imposée de distribution des rôles.

**Participer à un bureau, n'est pas uniquement se réunir autour d'une table.  
Travailler ensemble demande un minimum de confiance.  
Les candidats des différentes organisations n'ont pas été élus sur les mêmes programmes.**

Comment est-il possible alors de « gouverner ensemble » ? Cette diversité des programmes nous paraît incompatible avec une gestion, qui pour être efficace doit être cohérente.

**La Cfdt était prête à travailler dans le CE comme dans les mandatures précédentes.**

### **La Cfdt a demandé la présidence de commissions**

- Commission ASC Activités Sociales et Culturelles.
- Commission Logement
- Commission Formation

**MAIS, TOUTES LES AUTRES organisations syndicales ont refusé en inventant une nouvelle règle :**

**« Si vous n'êtes pas au bureau, pas de présidence »**

Cette règle n'a aucun fondement et est contraire à tout ce qui a été mis en pratique depuis 4 ans tant dans les mandatures des ex DR que dans celle de la DT.

La Cfdt a tenu depuis 4 ans la présidence de la commission formation et a ainsi fortement contribué à l'appropriation du dossier par les élus CE. Elle a incité l'entreprise à prendre en compte les demandes des élus notamment en mettant en place des stages spécifiques à la DT.

La Cfdt a fait campagne sur son programme en matière d'Activités Sociales et Culturelles. Nous étions prêts à nous investir et nous avons les compétences pour mettre en œuvre

**Nous continuerons notre travail dans le CE car ce sont les élus du CE qui prennent les décisions par leur vote et nous participerons aux débats des commissions, porteurs des revendications des salariés.**

Confédération Française Démocratique du Travail

CFDT S3C Auvergne BP 252 9, rue de Dunkerque 63022 CLERMONT-FERRAND Cedex 04 73 23 48 48 auvergne@f3c.cfdt.fr

CFDT S3C Isalpin 29 rte des Crêtes BP 37 74962 CRAN-GEVRIER Cedex 04 50 57 87 45 isalpin@f3c.cfdt.fr

CFDT S3C Rhône-Loire 3 cours Albert Thomas 69416 LYON Cedex 03 04 72 11 38 50 cfdts3c6942.ft@wanadoo.fr